



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/43/713
14 octobre 1988
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarantetroisième session
Points 39, 44, 82, 83 et 86 de l'ordre du jour

SITUATION ECONOMIQUE CRITIQUE EN AFRIQUE : PROGRAMME D'ACTION
DES NATIONS UNIES POUR LE REDRESSEMENT ECONOMIQUE ET LE
DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE, 1986-1990

OUVERTURE DE NEGOCIATIONS GLOBALES SUR LA COOPERATION
ECONOMIQUE INTERNATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT

DEVELOPPEMENT ET COOPERATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE

CRISE DE LA DETTE EXTERIEURE ET DEVELOPPEMENT

ASSISTANCE ECONOMIQUE SPECIALE ET SECOURS EN CAS
DE CATASTROPHE

Lettre datée du 6 octobre 1988, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent du Zimbabwe auprès de l'Organisation
des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire transmettre le document ci-joint, intitulé "Etat du dialogue Nord-Sud et propositions pour le relancer", publié par la première réunion consacrée à des questions de fond de la Commission ministérielle permanente pour la coopération économique du Mouvement des pays non alignés, tenue à Harare du 4 au 7 juillet 1988.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir en faire distribuer le texte comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 39, 44, 82, 83 et 86.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) I.S.G. MUDENGE

ANNEXE

Etat du dialogue Nord-Sud et propositions
 pour le relancer

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragrap</u> hes	<u>Pages</u>
I. INTRODUCTION	1 - 9	3
II. PREMIERS EFFORTS DE DIALOGUE	10 - 34	4
1. Le dialogue Nord-Sud de 1960 à 1980	10 - 16	4
2. Bilan du dialogue Nord-Sud au cours de la période allant de 1960 à 1980 : succès et échecs	17 - 26	6
3. Le dialogue Nord-Sud dans les années 80	27 - 34	8
III. TENDANCES RECENTES DE L'ECONOMIE MONDIALE	35 - 62	9
1. La situation générale de l'économie avant 1980	35 - 38	9
2. Pauvreté et qualité de la vie	39 - 42	10
3. Le commerce international dans les années 80	43 - 51	11
4. Mouvements internationaux de capitaux et marchés financiers	52 - 62	12
IV. INTERDEPENDANCE DE L'ECONOMIE MONDIALE - NECESSITE OBJECTIVE DE RESSUSCITER LE DIALOGUE	63 - 104	14
1. Politique macro-économique	63 - 74	14
2. Commerce	75 - 78	16
3. Finances	79 - 85	17
4. Désarmement et développement	86 - 92	17
5. Environnement	93 - 99	19
6. Conclusion	100 - 104	20
V. PROPOSITIONS POUR LA RELANCE DU DIALOGUE NORD-SUD	105 - 154	21
1. Considérations générales	108 - 114	21
2. Coopération Sud-Sud	115 - 122	23
3. Transferts de ressources et dette	123 - 132	24
4. Réforme du commerce international	133 - 140	27
5. Réforme du système monétaire international ...	141 - 145	29
6. Politiques macro-économiques	146 - 147	29
7. Industrialisation et technologie	148 - 150	30
8. Relations économiques avec les pays à économie planifiée	151 - 154	30
VI. CONCLUSIONS	155 - 156	31

I. INTRODUCTION

1. La première réunion consacrée à des questions de fond de la Commission ministérielle permanente pour la coopération économique du Mouvement des pays non alignés s'est tenue à Harare du 4 au 7 juillet 1988, conformément à la décision de la huitième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés. Cette réunion faisait suite à des réunions préliminaires de la Commission permanente tenues en 1987 à Pyongyang durant de la Conférence ministérielle extraordinaire des pays non alignés sur la coopération Sud-Sud, et à New York durant la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

2. Ont participé à la réunion des représentants des pays ci-après, qui sont membres de la Commission ministérielle permanente : Argentine, Brésil, Cameroun, Cuba, Ghana, Inde, Indonésie, Jamaïque, Lesotho, Malaisie, Nigéria, Ouganda, Pakistan, Pérou, République démocratique populaire de Corée, République-Unie de Tanzanie, Sri Lanka, Togo, Venezuela, Yougoslavie, Zambie, Zimbabwe.

3. Les membres ci-après du Mouvement des pays non alignés étaient également représentés à la réunion, dont la composition n'était pas limitée : Algérie, Angola, Botswana, Chypre, Egypte, Ethiopie, Iran, Iraq, Jamahiriya arabe libyenne, Jordanie, Kenya, Liban, Mali, Maroc, Mozambique, Nicaragua, Organisation de libération de la Palestine, Soudan, South West Africa People's Organization, Tunisie, Viet Nam, Zaïre.

4. Les représentants des pays, organisations et mouvements de libération nationale ci-après ont été invités à participer à la réunion en tant qu'observateurs :

a) African National Congress, Organisation de solidarité des peuples d'Afrique et d'Asie, Organisation de l'unité africaine, Pan Africanist Congress of Azania, Organisation des Nations Unies;

b) La Commission non gouvernementale autonome du Sud sur les questions de développement, la Suède, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), les centres d'information des Nations Unies.

5. La réunion s'est tenue dans le contexte de l'aggravation de la crise du système économique international, caractérisée par des phénomènes aussi inévitables que l'endettement massif des pays en développement, des taux d'intérêt exorbitants, la baisse exponentielle des prix des produits de base, des termes de l'échange défavorables et des politiques commerciales restrictives, tous facteurs qui menacent d'accentuer la polarisation entre le Nord et le Sud.

6. Dans ce contexte, et guidés par leur attachement à la coopération Sud-Sud, les pays du Sud ont adopté, depuis la huitième réunion au sommet du Mouvement des pays non alignés, plusieurs mesures pour encourager l'intensification de la coopération économique entre eux et faire face aux problèmes très graves qui affectent leurs relations économiques avec le Nord, en vue d'établir un système économique mondial juste et équitable propice au développement socio-économique

sans contrainte de l'humanité toute entière. Au nombre de ces mesures sont à mentionner la création de la Commission non gouvernementale autonome du Sud sur les questions de développement et la convocation de la Conférence ministérielle extraordinaire des pays non alignés sur la coopération Sud-Sud.

7. Depuis la création de la Commission ministérielle permanente pour la coopération économique, les pays développés du Nord ont débattu de certaines de ces questions dans leurs propres instances et conjointement avec les pays du Sud au sein des organismes des Nations Unies. Les inquiétudes du Sud devant la persistance de cette crise commune demeurent, en dépit de l'acceptation de plus en plus large du principe du partage des responsabilités.

8. C'est pourquoi, à la réunion qu'elle a tenue pendant la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale, la Commission ministérielle permanente pour la coopération économique a adopté, pour examen à sa première réunion consacrée à des questions de fond, le point de l'ordre du jour suivant :

"Etat du dialogue Nord-Sud en vue de la formulation, pour les pays non alignés et autres pays en développement, de stratégies tendant à débloquer et relancer le dialogue Nord-Sud, notamment dans les domaines monétaire et financier et pour les questions touchant les échanges, la dette extérieure et le développement, qui sont étroitement liées."

9. Lorsqu'elle a examiné ce point, la Commission a retracé l'historique du dialogue Nord-Sud et évalué son état actuel.

II. PREMIERS EFFORTS DE DIALOGUE

1. Le dialogue Nord-Sud de 1960 à 1980

10. On en est venu à désigner sous le vocable dialogue Nord-Sud les efforts de négociation collective des pays en développement en vue d'obtenir un traitement juste et équitable dans leurs relations économiques avec les pays développés. Il y avait déjà eu auparavant des négociations portant sur la gestion de l'économie internationale, notamment à la Conférence de Bretton Woods en 1944, mais ces négociations ne s'inscrivaient pas dans le cadre du dialogue Nord-Sud, car le Sud, dans lequel la majorité des pays étaient encore colonisés, en était exclu de fait; les pays d'Europe orientale n'y avaient pas non plus participé. La répartition des voix dans les institutions issues de cette conférence, qui continuent de dominer le système économique international, et leur structure, reflètent donc la primauté des pays occidentaux.

11. Le dialogue Nord-Sud a véritablement débuté dans les années 60, avec la constitution à Belgrade, en 1961, du Mouvement des pays non alignés, que l'on peut considérer comme notre premier effort collectif délibéré vers l'instauration de relations économiques et politiques internationales plus équitables. Cet événement s'est produit à la faveur de la modification du rapport de forces à l'échelle mondiale au profit du progrès de l'humanité. En 1964, nous avons assisté à la création de la CNUCED, au sein de laquelle le Groupe des 77 a été constitué, et nous nous sommes efforcés dans le cadre de ce groupe de promouvoir nos intérêts économiques communs. Ces organisations, ainsi que d'autres, étaient des produits de l'action menée conjointement et collectivement par les pays du Sud pour que leur situation difficile figure à l'ordre du jour international.

12. Au départ, le climat politique des années 60 s'est révélé propice au dialogue Nord-Sud. L'incapacité du système de marché institué au niveau international de donner lieu à une croissance équitable était largement reconnue. C'est ainsi qu'au cours de la première Décennie des Nations Unies pour le développement, les Etats Membres des Nations Unies et les économistes s'accordaient généralement à reconnaître la nécessité d'adopter des mesures délibérées pour améliorer le sort des nations pauvres du Sud. D'une manière générale toutefois, le sentiment était que le Sud avait bien plus besoin d'une aide plus importante et plus efficace pour lutter contre le sous-développement que de réformes fondamentales du système des échanges et des paiements internationaux. Le Groupe des 77 avait demandé aux pays développés de verser 0,7 % de leur PNB aux pays en développement sous forme d'aide. Cet appel a été repris dans la Stratégie internationale du développement pour la troisième Décennie des Nations Unies pour le développement et dans le nouveau Programme substantiel d'action en faveur des pays les moins avancés en ce qui concerne l'objectif fixé pour l'aide publique au développement.

13. Alors que dans les années 60 le Mouvement des pays non alignés avait tendance à mettre l'accent sur les questions politiques, dans les années 70 une importance égale a été accordée aux questions économiques. C'est ainsi qu'en 1973, au Sommet d'Alger, le Mouvement a adopté un Programme d'action appelant un nouvel ordre économique international et l'Assemblée générale a fait sien cet appel à ses sixième et septième sessions extraordinaires, en 1974 et 1975.

14. L'action collective des Etats Membres du Sud, à commencer par les pays de l'OPEP, a été à l'origine de la convocation à Paris, en 1975, de la Conférence sur la coopération économique internationale. Cette conférence, également appelée Conférence de Paris, s'est poursuivie de manière intermittente jusqu'au milieu de 1977 sans aboutir à des résultats importants.

15. Dans toutes ces instances, nous avons proposé un ordre du jour axé sur l'instauration d'un système économique international plus juste et plus équitable. Nous l'avons fait si souvent que les points de cet ordre du jour sont bien connus. On mentionnera :

- a) Un appel en faveur de l'accroissement des courants d'aide du Nord vers le Sud;
- b) L'allègement des mesures protectionnistes mises en place par les pays industrialisés et l'amélioration de l'accès des produits du Sud à leur marché;
- c) Une meilleure réglementation des marchés internationaux des produits de base, afin d'atténuer les effets de la fluctuation des prix et de la détérioration des termes de l'échange;
- d) La réforme du système monétaire international, afin d'améliorer l'accès du Sud aux ressources financières;
- e) L'intensification du transfert de technologie du Nord vers le Sud.

16. Ces différents points ont été regroupés dans l'appel en faveur de l'instauration d'un nouvel ordre économique international. Cet appel reprenait les arguments mis en avant par le Groupe des 77 tout au long des années 60 et 70, à

/...

savoir que le rapport de puissance institué par le système de Bretton Woods était inéquitable et que les institutions créées en vertu de ce système empêchaient toute évolution de la structure de l'économie mondiale.

2. Bilan du dialogue Nord-Sud au cours de la période allant de 1960 à 1980 : succès et échecs

17. L'objectif visé en matière d'aide publique au développement : Bien que la plupart des pays industrialisés aient accepté de porter à 0,7 % de leur PNB la part des ressources qu'ils consacraient à l'aide publique au développement, l'aide extérieure des pays de l'OCDE ne représentait en 1975 que 0,3 % du PNB de ces pays, alors que l'accroissement moyen de leur PNB entre 1970 et 1979 était de 3 %, et que s'ils avaient affecté à l'aide extérieure ne serait-ce que 0,3 % de leur gain annuel, il ne leur aurait fallu que cinq ans pour atteindre l'objectif de 0,7 %.

18. Le protectionnisme : Les appels lancés au début des années 60 en faveur de l'allégement des mesures protectionnistes mises en place par les pays industrialisés ont connu un succès relatif en 1968 avec l'accord sur le Système généralisé de préférences (SGP), qui a permis l'importation en franchise dans certains pays développés d'un petit nombre de produits manufacturés par les pays en développement. Toutefois, même ce maigre succès a été compromis dans les années 70, période durant laquelle les principes du multilatéralisme, de la non-discrimination et de la non-réciprocité ont été remis en cause et les restrictions quantitatives et autres obstacles non tarifaires ont proliféré dans les pays industrialisés.

19. Les produits de base : A la quatrième session de la CNUCED, tenue à Nairobi en 1976, un appel a été lancé en faveur de la création d'un fonds commun pour tenter de stabiliser les prix des produits de base dans le cadre d'un programme intégré pour les produits de base. Cependant, nous avons laissé retomber l'élan, stimulé par l'action de l'OPEP en 1974, en faveur d'accords internationaux sur les produits de base et d'une position de force des pays du Sud en ce qui concerne ces produits. A la fin des années 70, cet appel n'avait toujours pas été mis en pratique.

20. Le système monétaire : Depuis la création, en 1969, des droits de tirage spéciaux (DTS), les pays en développement ont dit qu'ils y voyaient une possibilité d'améliorer leur situation dans le cadre du système financier international. Ils ont notamment proposé de lier les réserves de DTS à l'aide. Ces propositions n'ont pas été suivies d'effet, et le système monétaire international n'a pas été réformé. Le dollar des Etats-Unis demeure la principale monnaie internationale pour les échanges et les avoirs internationaux sont toujours libellés en dollars.

21. L'industrialisation : En 1975, la deuxième Conférence générale de l'ONUDI a publié la Déclaration de Lima, qui fixait à 25 % d'ici à l'an 2000 la part des pays en développement sur le marché des produits manufacturés. A la fin des années 70, aucun progrès n'avait été fait à cet égard.

22. Le transfert de technologie : Le premier appel cohérent en faveur du dialogue sur la question du transfert de technologie a été lancé en 1963, avec la Conférence des Nations Unies sur l'application de la science et de la technique dans l'intérêt des régions peu développées. Toutefois, les tentatives répétées faites pour

réviser le système de la propriété intellectuelle et instaurer un code international de conduite pour le transfert de technologie n'ont rencontré qu'un faible écho.

23. Le nouvel ordre économique international : Bien maigres ont été les progrès réalisés au cours des années 60 dans l'application des réformes du système économique international réclamées d'une commune voix par les pays du Sud. Au cours de cette période, on a pu observer une modification sensible de l'attitude des pays à économie de marché vis-à-vis du dialogue avec le Sud. Dans les années 60, ces pays étaient en général ouverts au dialogue Nord-Sud, même s'ils paraissaient manquer de la volonté politique nécessaire pour passer à l'acte. Au cours des années 70, il est devenu de plus en plus évident que le Nord répugnait, ne serait-ce qu'à entamer le dialogue. L'une des raisons principales de ce changement d'attitude a tenu à l'augmentation du prix du pétrole qu'a réussi à imposer l'OPEP en 1974, et à la hausse brutale du cours des autres produits de base qui a suivi. Il est devenu clair que le Sud, en unissant ses efforts, pouvait s'assurer des rendements plus équitables sur ses ressources et sa production. Confronté à la perspective de la constitution de nouveaux cartels sur les produits de base, le Nord a commencé à insister sur le fait qu'il fallait "laisser les forces du marché décider", et à essayer de traiter avec le Sud au cas par cas, dans le cadre des relations bilatérales. L'humanitarisme officiel des années 60 s'est rapidement dissipé dans le Nord lorsque celui-ci s'est rendu compte que le Sud avait les moyens d'assurer son propre avenir sans en laisser le soin aux pays du Nord.

24. Une autre raison de cette hostilité croissante au dialogue était que les pays du Nord avaient adopté, sur le plan intérieur, des politiques de lutte contre le chômage et l'inflation qui prenaient chez eux des allures de crise, en essayant de déplacer le poids des mesures d'ajustement. En outre, au cours de la période de l'après-guerre, l'expansion des sociétés transnationales, activement appuyée par ces gouvernements, s'est traduite, à plus ou moins longue échéance, par une fusion non seulement d'intérêts, mais aussi de personnel entre l'Etat et les grandes sociétés. De cette sorte, il n'était pas toujours possible de dissocier la position des représentants du Nord, rencontrés à l'occasion de réunions internationales, des intérêts de ces sociétés.

25. En outre, dans le cadre du processus de négociations multilatérales, on a systématiquement essayé de diviser les pays en développement sur une base géographique et d'exploiter la divergence de leurs intérêts économiques. Cela est apparu très nettement à la Conférence de 1975-1977 sur la coopération économique internationale et à la Conférence au sommet de Cancun. A la suite de ces tentatives, le rôle de l'Organisation des Nations Unies en tant que principal forum pour les négociations économiques internationales a été remis en cause et d'aucuns ont tenté de modifier substantiellement les mandats et les grandes lignes directrices des activités de cette première organisation mondiale, tout ceci pour affaiblir la position de force du Sud dans le domaine des produits de base. Ces manoeuvres ont prélué aux positions adoptées par les pays développés dans les années 80.

26. En résumé, si la réforme proposée pour rendre le système économique mondial plus équitable pour les pays du Sud accablés par la misère n'a guère progressé, c'est en raison de la résistance du Nord. Toutefois, que nous soyons parvenus, pendant ces 20 années, à adopter une position commune face à l'adversité et aux efforts déployés pour nous diviser constitue en soi un succès remarquable.

3. Le dialogue Nord-Sud dans les années 80

27. Nous avons poursuivi nos efforts pour arriver à un accord à l'amiable avec le Nord sur la restructuration du système économique international.

28. A Belgrade, en 1983, à la sixième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, le Groupe des 77 a proposé de réformer le système monétaire international, de réaménager la dette extérieure afin de relancer le développement des pays débiteurs, de supprimer les conditions du Fonds monétaire international qui ne sont pas favorables à la croissance, d'apporter des ressources aux pays en développement et de réorienter les priorités des pays riches, vers le développement plutôt que vers les armements. La huitième Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement des pays non alignés a approuvé la création d'une Commission non gouvernementale autonome du Sud, présidée par M. Julius Nyerere, pour étudier et promouvoir les questions à l'ordre du jour du dialogue Nord-Sud. Toutes les initiatives procèdent de la nécessité plus impérieuse que jamais de dialoguer et d'agir.

29. Un certain nombre d'organisations internationales s'intéressant aux questions Nord-Sud se sont jointes à nos efforts pour relancer le dialogue Nord-Sud dans les années 80, et en ont réaffirmé la nécessité. Par exemple, la Commission mondiale pour l'environnement et le développement met l'accent sur l'intérêt commun de l'humanité.

30. Toutefois, l'attitude des pays développés à économie de marché vis-à-vis de ce dialogue s'est durcie dans les années 80 et il semble plus impossible que jamais d'inscrire des mesures concrètes au programme. Les pays développés ont refusé d'accepter nos propositions sur les questions monétaires et financières, qui auraient rendu la Banque mondiale et le FMI responsables devant la CNUCED. Ils n'ont pas non plus accepté de prendre les mesures qui auraient favorisé l'expansion du commerce, la circulation des ressources et l'allègement de la dette. A la septième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement en 1987, ils ont refusé de s'écarter de la position prise par les sept pays industrialisés au Sommet de Venise. Ils ont opposé un refus catégorique aux pays en développement qui proposaient d'examiner le réaménagement de la dette de 1 000 milliards de dollars du Sud à une tribune commune réunissant pays débiteurs et pays créanciers, d'assortir les futurs prêts de taux d'intérêt favorables et de trouver les moyens de permettre aux banques de passer par profits et pertes une grande partie des créances.

31. Pourtant, dans l'Acte final de la septième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, les participants sont convenus, entre autres déclarations d'ordre général, de donner un nouvel élan à une stratégie internationale de la dette, axée sur la croissance. Ils reconnaissent la responsabilité solidaire des débiteurs et des créanciers, publics comme privés, et

la relation étroite qui existe entre les politiques menées par les pays débiteurs, le volume des apports extérieurs et la création d'un environnement international favorable au développement. Il est également reconnu qu'il faut accorder une attention toute particulière aux pays pauvres et autres pays de l'Afrique au sud du Sahara.

32. Le Fonds commun créé pour stabiliser le prix des produits de base a enfin été ratifié par le nombre requis de pays pour entrer en vigueur. Ce moment a été retardé parce que certains des grands pays développés s'obstinaient à invoquer le principe de la non-intervention dans les mécanismes du marché. Cette position prévaut toujours dans certains pays du Nord, en particulier dans les pays occidentaux. C'est une théorie qui s'appuie objectivement sur la crise économique mondiale actuelle, une crise qui combine à la fois des phénomènes cycliques et des phénomènes structurels.

33. Il est particulièrement cynique de la part des pays développés d'insister aussi visiblement sur le rôle des forces du marché à un moment où l'intervention de l'Etat dans l'économie sur le plan national comme international est de plus en plus marquée. Les politiques fiscales et monétaires restrictives menées par les grands pays développés aujourd'hui, leur manipulation délibérée des taux d'intérêt et le recours accru non seulement aux barrières commerciales non tarifaires mais aussi aux pressions politiques non déguisées peuvent être difficilement pris pour des marques de confiance à l'égard des mécanismes du marché.

34. L'expérience que nous avons de l'action collective dans les années 70, qui a mis le Nord sur la défensive, montre que nous disposons de certains atouts. Mais c'est surtout l'état actuel de l'économie mondiale qui rend le dialogue impératif et la nécessité d'admettre la notion de responsabilité solidaire plus pressante.

III. TENDANCES RECENTES DE L'ECONOMIE MONDIALE

1. La situation générale de l'économie avant 1980

35. L'économie mondiale a connu une forte expansion dans les années 60 : la croissance économique dans les pays industrialisés était en moyenne de 5 % par an; les pays en développement connaissaient des taux de croissance de 6 % et le commerce mondial progressait de 8,5 % par an. Le dialogue Nord-Sud portait surtout sur une meilleure répartition des parts d'un gâteau de plus en plus alléchant. Dans les années 70, des fissures ont commencé à apparaître dans le système, mais la croissance économique se poursuivait; la production des pays industrialisés augmentait de 3,3 % en moyenne par an et le produit intérieur brut réel des pays en développement de plus de 5 % par an.

36. Les années 80 ont vu la fin de cette période d'expansion. La croissance économique des pays industrialisés s'est beaucoup ralentie. Les taux de croissance ont été inférieurs à 1,5 %, les quatre premières années. Le redressement de 1984 ne s'est pas maintenu et les taux annuels de croissance ont avoisiné 3 % de 1985 à 1987 ce qui était peu par rapport au taux de 5 % atteint pendant les années 60. Les prévisions du FMI laissent à penser qu'il pourrait bien y avoir un déclin en 1988 et 1989. Pour les pays en développement, la situation en la matière a été encore pire. La croissance annuelle du produit intérieur brut, dans l'ensemble, est tombée les quatre premières années à 1,1 %. La faiblesse de ces taux ajoutée à

/...

la croissance de la population ont signifié une baisse du revenu réel par habitant pour nombre de ces pays. En 1984 et 1985, où les taux de croissance étaient légèrement supérieurs, 58 des 126 pays en développement enregistraient une baisse de leur revenu réel par habitant qui dépassait 5 % pour 22 d'entre eux.

37. Cette stagnation critique ne s'est pas limitée aux pays en développement et aux pays occidentaux industrialisés : pour la première fois, elle a aussi gravement touché les pays d'Europe orientale.

38. Le caractère généralisé de cette crise montre qu'il est temps aujourd'hui plus que jamais d'agir de façon coordonnée et collective pour réformer le système économique mondial. Le caractère interdépendant de l'économie mondiale, que le Mouvement des pays non alignés n'a cessé de souligner depuis sa création, n'est jamais apparu aussi clairement et aussi objectivement.

2. Pauvreté et qualité de la vie

39. La stagnation de l'économie mondiale a aggravé les conditions de vie des pauvres des pays du Sud. Les inégalités dans la répartition du revenu dans le monde sont bien connues. Le Nord (y compris l'Europe orientale) a un quart de la population mondiale et les quatre cinquièmes du revenu alors que le Sud (y compris la Chine), a les trois quarts de la population mondiale mais vit sur un cinquième du revenu mondial.

40. Dans le Nord, l'espérance de vie moyenne dépasse 70 ans et dans l'ensemble, chacun est assuré de pouvoir se nourrir et de recevoir une instruction élémentaire; dans le Sud, l'espérance de vie de la grande majorité de la population est inférieure à 50 ans, dans les pays les plus pauvres, un enfant sur quatre meurt avant l'âge de 5 ans, plus d'un cinquième de la population souffre de la faim et de la malnutrition et la moitié des habitants ne sauront jamais ni lire ni écrire.

41. Ces inégalités, à l'échelle mondiale, se retrouvent à l'intérieur des pays en développement, où les différences entre l'élite des riches et la masse des pauvres sont énormes. Dans de nombreux pays, le poids de l'ajustement de la crise économique mondiale pèse excessivement sur les épaules des pauvres.

42. Cette situation a toujours été caractéristique du sous-développement mais beaucoup de ses aspects se sont aggravés dans les années 80. Dans l'Afrique au sud du Sahara, la faim et la malnutrition sont devenues presque partout endémiques depuis la fin des années 70 et ont pris des proportions catastrophiques lors des sécheresses de 1983 et 1984. En dépit du recul de la sécheresse en 1985, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a estimé à 200 millions le nombre de gens souffrant de pénurie alimentaire grave et a annoncé que la vie de 30 à 35 millions d'êtres humains était gravement menacée. Dix millions de personnes ont abandonné leurs foyers à la recherche de nourriture, d'eau et de pâture pour leurs troupeaux.

3. Le commerce international dans les années 80

43. Dans les années 60 et 70, le dynamisme de la production s'accompagnait d'une expansion du commerce mondial. Dans les années 80, cependant, les échanges commerciaux n'ont progressé en volume que de 2 % par an contre 8,5 % et 5 % respectivement au cours des deux dernières décennies. En valeur, ils ont progressé encore plus lentement à cause, en partie, de la fermeté du dollar. Dans ce marché en stagnation, les résultats des pays en développement ont été extrêmement décevants. La valeur de leurs exportations totales de marchandises a chuté, passant de 555 milliards de dollars en 1980 à 440 milliards en 1985. Leur part dans les marchés mondiaux s'est contractée de 27,9 % à 22,9 % sur la même période.

44. Le rétrécissement de leur part dans le marché est dû en partie à la montée du protectionnisme discriminatoire pratiqué par les pays industrialisés. Trente-trois pour cent des exportations de produits manufacturés des pays en développement vers le Nord sont soumis à des barrières non tarifaires contre 18 % des échanges entre pays développés.

45. Ces barrières ont été renforcées dans les années 80, lorsque le Nord, réagissant devant la crise mondiale, s'est employé à déplacer le fardeau.

46. Les résultats des exportations traditionnelles des pays en développement ont été catastrophiques dans les années 80. La part des produits de base dans le commerce mondial est tombée de 50,4 % en 1962 à 45,2 % en 1982. On a, de plus, constaté une baisse de la quantité de matières premières utilisées dans les produits manufacturés des pays développés.

47. L'indice des prix des produits de base autres que les combustibles a baissé de 4 % par an depuis 1980. Selon le Fonds monétaire international, l'indice des prix réels des produits de base - y compris les combustibles - en prenant l'année 1980 comme année de référence a été à son plus bas niveau en 1986 depuis 1970. L'indice, qui était en moyenne de 111,8 entre 1950 et 1980, est tombé à une moyenne de 89,4 entre 1980 et 1986.

48. On estime que la chute des cours des produits de base a fait économiser aux pays industrialisés plus de 200 milliards de dollars depuis 1982 sur les importations venues des pays en développement. Inversement, ces derniers ont perdu l'équivalent en recettes potentielles. Cette chute, d'un côté, a donc contribué à maîtriser l'inflation et relancer la croissance des pays industrialisés et de l'autre, a comprimé les revenus des pays du Sud, déséquilibré leur balance des paiements et entravé leur redressement économique.

49. Les termes de l'échange pour les pays en développement non exportateurs de pétrole ont continué de se dégrader dans les années 80, à un rythme de 2,3 % par an entre 1980 et 1985. Pour les pays exportateurs de pétrole, les termes de l'échange ont progressé de 0,2 % par an au cours de la même période contre 23,4 % annuellement entre 1973 et 1980. En revanche, les termes de l'échange se sont améliorés pour les pays développés de 0,2 % par an entre 1980 et 1985, renversant la tendance à la baisse de 2,8 % par an de 1973 à 1980. Ainsi, pendant les années 80, les termes de l'échange se sont détériorés pour les pays en développement alors qu'ils se sont améliorés pour les pays industrialisés.

/...

50. Dans les années 80, les recettes tirées de l'exportation des principaux produits de base par les pays en développement ont connu une instabilité de plus en plus grande. Le prix des produits de base continue d'être plus volatile que celui des produits manufacturés. Cette volatilité a des conséquences néfastes pour les économies du Sud qui manquent de souplesse et n'ont guère de possibilités d'adaptation.

51. Les déséquilibres prolongés de la balance des paiements ont provoqué entre autres la contraction des importations. Les pays en développement ont réagi en limitant les importations dont leur processus de production dépend. Ainsi, les importations de machines et d'équipement par l'ensemble des pays en développement ont diminué de 1,2 % par an entre 1980 et 1984, les importations de fournitures industrielles de 2,2 % et les importations de combustible de 3,5 %. Cette contraction a non seulement amputé le potentiel de production de ces pays mais a aussi entravé les investissements et la croissance.

4. Mouvements internationaux de capitaux et marchés financiers

52. L'aspect le plus visible de la crise des années 80 a été la crise de la dette dont l'origine remonte aux changements qui ont eu lieu dans le système monétaire international pendant les années 70. Parmi les facteurs qui ont contribué à cette crise, on distingue :

- a) L'effondrement des taux de change auparavant stables;
- b) L'impact de l'augmentation des prix du pétrole sur le paiement des importations par les pays les moins avancés;
- c) Les prêts illimités de certains grands pays développés et en particulier de leurs banques cherchant à profiter des aspirations au développement du tiers monde;
- d) L'expansion du marché de l'eurodollar et l'introduction de prêts à taux d'intérêt variable;
- e) La prédominance des sociétés multinationales dans le système bancaire international;
- f) L'insuffisance des allocations en DTS aux pays en développement.

53. Ceci a eu pour résultat d'aggraver l'endettement des pays en développement, qui, accompagné d'une chute du prix des produits de base et de taux d'intérêt flottants, a effrité la solvabilité de la plupart de ces pays et gravement affaibli leur capacité d'assurer le service de la dette. Parallèlement, les institutions financières internationales n'ont pas vu d'un oeil très favorable le désir des pays en développement de réaménager leur dette.

54. Au lieu de chercher à réaménager cette dette, de nombreux pays créanciers et les institutions financières multilatérales ont surtout cherché à imposer aux pays débiteurs des programmes intérieurs d'ajustement. Ces programmes, au lieu de stimuler la croissance, ont, dans certains cas, provoqué une récession, exacerbé les tensions sociales et politiques et n'ont pas été accompagnés de programmes symétriques et équitables d'ajustement dans les pays développés.

55. L'arrêt presque total des prêts volontaires d'argent frais et l'échec d'un certain nombre d'accords financiers concertés, soutenus par les institutions financières multilatérales, doivent être attribués au peu d'enthousiasme de la communauté bancaire internationale et souvent même aux divergences de vues qui la divisent. Pour cette décennie, les transferts de ressources financières vers le Sud pour le développement sont pratiquement inexistantes et comme de plus en plus de pays en développement se trouvent obligés de faire des transferts nets de ressources vers les pays développés, on assiste à l'hémorragie de capitaux la plus violente de l'après-guerre.

56. En 1986, les liquidités ne manquaient pas puisque les marchés financiers internationaux ont connu des niveaux records et que le montant net des capitaux circulant par ce canal atteignait 240 milliards de dollars. Néanmoins, les nouveaux prêts aux pays en développement - à peine 3 milliards de dollars - par les banques qui rendent compte à la Banque des règlements internationaux (BRI) ont en fait pratiquement cessé. Par contre, les sorties de capitaux des pays en développement vers les pays développés se sont poursuivies.

57. C'est essentiellement par l'aide publique au développement (APD) que passe maintenant l'apport financier des pays développés aux pays en développement. Elle est passée de 45,5 milliards de dollars en 1980 à 54,8 milliards en 1987. Par contre, sur la même période, les crédits à l'exportation sont tombés de 16,9 milliards à 2 milliards de dollars, et les apports de capitaux privés de 66 milliards à 27,2 milliards de dollars. En conséquence, malgré l'accroissement de l'aide publique au développement, les courants financiers des pays développés vers les pays en développement, qui étaient de 131,4 milliards de dollars en 1980, n'étaient que de 84 milliards de dollars en 1987, ce qui correspond à une baisse de 36 %. Si l'on tient compte de la hausse des prix, le montant total des apports financiers de 1986 n'ont permis d'acheter que 60 % des exportations des produits manufacturés des pays industrialisés qui avaient pu être achetés en 1980.

58. Bien que ces questions aient été traitées séparément, elles sont en fait interdépendantes et traduisent la nature multiple du problème.

59. Ainsi, par exemple, la crise de la dette a non seulement réduit l'apport net de ressources aux pays en développement, mais aussi limité l'accès de ces pays à de nouveaux crédits, d'où la faiblesse des niveaux d'investissement et de croissance. Pour régler le problème de l'industrialisation et du développement du Sud, il faut donc d'abord de toute urgence trouver une solution à la crise de la dette. Mais pour être durable, cette solution doit reposer, entre autres, sur une croissance soutenue dans le Sud pour produire les ressources qui lui permettront non seulement d'assurer le service des emprunts nécessaires à son développement mais aussi réduire le montant de ces emprunts.

60. De même, l'industrialisation du Sud exige qu'on améliore l'accès du Sud aux marchés du Nord. Or, le Nord voit dans l'importation de produits industriels du Sud une menace sur le plan de l'emploi et du revenu. Pourtant, si le Sud offrait davantage de débouchés aux produits du Nord, il serait plus facile de justifier la libéralisation du commerce par la réciprocité des bénéfices. Pour étendre les marchés du Sud, il faut d'abord relancer une croissance durable.

/...

61. La combinaison de tous ces facteurs - courants financiers, déséquilibres commerciaux et dégradation des termes de l'échange - ont entraîné pendant les années 80 un transfert massif des ressources du Sud vers le Nord. On estime à beaucoup plus de 250 milliards de dollars le montant de ce transfert. A ces transferts visibles et directs, il faut ajouter les transferts illégaux tels que ceux effectués par les sociétés transnationales sous le couvert de tarification de cession interne. Il est ironique de constater qu'alors que les pays en développement assistent à une fuite de leurs ressources, les Etats-Unis d'Amérique - un des pays les plus industrialisés du monde - attirent les ressources internationales à un rythme annuel de 140 milliards de dollars grâce à leur politique monétaire et budgétaire.

62. Ce courant inverse de ressources est intolérable. Dans les années 60 et 70, nous avons cherché des réformes économiques internationales qui assurent une répartition plus équitable du revenu et de la production dans le monde et nous permettent d'exercer une souveraineté économique. Dans les années 80, des réformes sont nécessaires pour arrêter le pillage du Sud, en violation du droit souverain des nations à exercer un contrôle permanent et effectif sur leurs ressources naturelles et autres et sur leurs activités économiques.

IV. INTERDEPENDANCE DE L'ECONOMIE MONDIALE - NECESSITE OBJECTIVE DE RESSUSCITER LE DIALOGUE

63. La crise économique et sociale actuelle est telle qu'il n'est pas un pays ou un groupe de pays au monde qui puissent la résoudre isolément. Il s'agit, essentiellement et de plus en plus, d'un problème global auquel il faut trouver des solutions collectives et mutuelles. Toutefois, le Sud participe à cette économie mondiale intégrée en tant que partenaire inégal et exploité. La puissance économique, politique et militaire du Nord est axée sur la préservation de son rôle dominant et décisif dans un monde interdépendant.

64. Cette interdépendance inéquitable de l'économie mondiale se manifeste à plusieurs niveaux, ceux de la politique macro-économique, du commerce, des finances, de la paix, du désarmement et de l'environnement.

1. Politique macroéconomique

65. Un aspect révélateur de la crise économique de 1974-1975 tient au fait que celle-ci s'est produite simultanément dans tous les pays de l'OCDE. Cette synchronisation était due dans une large mesure à une égalisation des niveaux de développement scientifiques et techniques entre ces pays. Elle résultait également de la "globalisation" de la production du fait des activités des sociétés transnationales. En conséquence, la baisse des indicateurs économiques dans un pays de l'OCDE ne pouvait être facilement compensée par une réinstallation dans un autre pays.

66. Vers la fin des années 1970, les pays de l'OCDE se sont nettement écartés des politiques keynésiennes pour essayer de faire face au nouveau phénomène d'inflation élevée, de chômage croissant et de baisse des taux de croissance. Cette "stagflation", comme on l'a appelée, a été attribuée dans une large mesure à la "position de force en ce qui concerne les produits de base". Cependant, la croissance rapide des agrégats monétaires, le renforcement des comportements

/...

inflationnistes et les politiques fiscales keynesiennes visant à encourager la demande menées par certains pays occidentaux ont également été considérés comme en partie responsables de la "stagflation".

67. Les pays industrialisés ont tenté de régler leurs problèmes en appliquant individuellement des politiques macro-économiques restrictives. Ils ont en particulier diminué la masse monétaire qui s'est contractée en termes réels, et essayé de restreindre les dépenses et les emprunts publics. Les taux d'intérêt ont augmenté brusquement en réponse à ce durcissement de la politique monétaire et alors que les taux d'inflation baissaient, les taux d'intérêt réel, eux, se sont mis à monter. En 1979, le Federal Reserve Board des Etats-Unis a décidé que les taux d'intérêt devaient être déterminés par les forces du marché.

68. Les taux d'intérêt des actifs en dollars ont augmenté nettement plus que les autres. Cela a amené une réévaluation du dollar par rapport aux autres monnaies principales. Entre le dernier trimestre de 1979 et la fin de 1982, la valeur du dollar a augmenté de près d'un tiers, tant en termes nominaux qu'en termes réels. Cela a provoqué dans les pays de l'OCDE autres que les Etats-Unis d'Amérique une augmentation de la production réelle, pour répondre à l'accroissement de la demande d'importation de ce pays, représentant la moitié de l'accroissement cumulé de la production réelle d'environ 4 % entre 1980 et 1982.

69. Toutefois, le fait que les Etats-Unis ont joué un rôle central dans la stimulation de la croissance des pays de l'OCDE a créé d'autres problèmes. L'augmentation de la demande intérieure aux Etats-Unis a dépassé la croissance de la production. Cela, ajouté à un dollar valorisé, a stimulé les importations, provoquant un déficit de la balance commerciale des Etats-Unis. Cette situation a été aggravée par un ralentissement de la demande dans d'autres pays de l'OCDE, une diminution des importations des pays en développement et la perte par les Etats-Unis de sa position de leader pour plusieurs produits de technologie avancée.

70. Entre 1983 et 1985, pour la première fois dans l'histoire récente, les Etats-Unis d'Amérique sont devenus un pays débiteur net et leur dette accumulée a atteint, d'après la CNUCED, 250 milliards de dollars, soit près de la moitié du total de la dette bancaire des pays en développement. On estime que cette dette continuera à augmenter et qu'elle atteindra près de 16 % du produit national d'ici 1992.

71. Il est également largement reconnu que les politiques macro-économiques des pays industrialisés ont des répercussions importantes sur les pays en développement. C'est ainsi que les taux d'intérêt élevés ont contribué à aggraver le problème que pose à ces derniers le financement de la dette. Par ailleurs, un dollar fort affecte à la fois les recettes réelles d'exportations et le déficit public intérieur. L'augmentation de la demande d'importations des Etats-Unis, qui aurait pu avoir des effets positifs, a moins porté sur les produits primaires que sur les articles manufacturés. L'attrait exercé par les valeurs financières des Etats-Unis a eu un effet négatif sur les investissements dans les pays en développement.

72. Les politiques macro-économiques des pays en développement, souvent imposées comme condition pour obtenir un financement international, affectent aussi les pays industrialisés. La dévaluation maintient les cours internationaux des produits de

/...

base à un niveau bas. On estime que les deux tiers de la déflation observée dans les pays de l'OCDE après 1980 ont résulté de la baisse des cours des produits de base. Ces cours peu élevés ont à leur tour exercé une pression sur les pays en développement qui se sont efforcés d'accroître le volume de leurs exportations afin de compenser cette baisse, faisant ainsi tomber encore les prix. Il existe d'autres raisons connexes qui expliquent la baisse des cours des produits de base, telles que l'accroissement du coût de la constitution de stocks en raison des taux d'intérêt élevés, ce qui oblige les pays en développement à vendre aux prix fixés par les acheteurs.

73. On notera que le marasme du marché mondial des produits de base ne résulte pas du libre jeu des forces du marché, mais bien plutôt des tentatives faites par le Nord pour détruire la position de force du Sud en ce qui concerne les produits de base.

74. Les crises de balance des paiements qui en ont résulté et la baisse des revenus auxquelles nous sommes confrontés nous ont amenés, conseillés et poussés par le Nord à adopter des politiques monétaires et fiscales restrictives qui ont encore déprimé la demande mondiale.

2. Commerce

75. Bien que les taux de croissance des échanges varient d'un pays à l'autre, il est clair que le commerce est un facteur de rapprochement pour l'humanité. D'une façon générale, les exportations exprimées en pourcentage du PIB sont passées de 10 % en 1950 à 20 % en 1980 pour tous les pays. Dans le cas de la plupart d'entre eux, le commerce extérieur en est venu à jouer un rôle plus grand que les facteurs internes dans la détermination des niveaux d'activité économique.

76. Les politiques expansionnistes et les politiques d'austérité des partenaires commerciaux, les changements qui se produisent sur les marchés étrangers en ce qui concerne les goûts et les techniques ainsi que les régimes commerciaux ont finalement exercé une influence déterminante sur les différents pays. Les politiques suivies par un pays déterminé présentent donc un grand intérêt pour les partenaires commerciaux de ce pays. Toutefois, le pouvoir d'influer sur les politiques suivies par des partenaires commerciaux a toujours été et demeure inégalement réparti. C'est ainsi qu'à l'heure actuelle, on demande au Sud d'ouvrir son économie alors que le Nord ferme ses propres marchés.

77. L'interdépendance des pays qui s'exprime par les échanges commerciaux prend aussi la forme d'une interconnection accrue entre les politiques commerciales, financières et macro-économiques. On le voit très clairement dans le rôle de plus en plus important du financement dans les échanges internationaux au cours des années 70. Les économies de marché développées ont créé de nombreux emplois et largement augmenté leurs revenus en vendant aux pays en développement qui ont contracté de lourds emprunts sur les marchés de capitaux.

78. L'effondrement du système de parité a exposé le commerce à des fluctuations des taux de change, ce qui a compliqué la tâche d'ajustement de la production, de l'emploi et des structures de prix dans tous les pays, mais en particulier dans les pays en développement.

3. Finances

79. L'une des tendances les plus inquiétantes de l'économie mondiale qui s'est manifestée dans les années 70 et s'est encore accélérée au début des années 80, est l'autonomie relative croissante des marchés financiers par rapport à l'économie réelle, c'est-à-dire la production.

80. Malgré tout, le financement a joué un rôle prépondérant dans l'intégration de l'économie mondiale, même si c'est de façon irrégulière, en facilitant le commerce et la production. De plus, les politiques monétaires et économiques de chaque pays sont liées de plus en plus étroitement, bien que dans une relation d'infériorité, aux marchés financiers internationaux.

81. Les prêts croissants consentis au Sud au cours des années 70 par des banques du Nord regorgeant de pétrodollars recyclés ont provoqué une expansion du commerce. Les sociétés des pays développés en sont venues à compter sur les banques pour financer leurs investissements dans le Sud et leur commerce avec le Sud.

82. Dans notre cas, pour que le commerce connaisse une expansion régulière, il faudrait que nous ayions accès à un courant continu de financement. Le rôle croissant du financement des échanges a fait qu'avec l'enchevêtrement des marchés pour différents actifs les pays en développement en tant qu'emprunteurs sont devenus de plus en plus vulnérables aux fluctuations des taux d'intérêt internationaux et des prix des exportations et des importations.

83. Cette incertitude croissante a affecté aussi les sociétés qui travaillaient avec les pays en développement et n'avaient pas de lien direct avec les banques. Comme nous l'avons déjà fait observer, toute croissance continue du commerce mondial suppose un courant régulier de financement. Par conséquent, lorsque "l'humeur" des marchés financiers a changé dans les années 80, cela a nécessairement eu un effet négatif sur le commerce et la production. Comme s'ajoutaient à cela l'endettement de plus en plus grand de nos pays et la baisse des prix de leurs exportations, il était inévitable que les résultats prennent des proportions mondiales. Le fait que le changement d'humeur des marchés financiers ne soit en rien lié à l'économie réelle, mais dépende exclusivement d'intérêts égoïstes, explique le caractère éminemment irrationnel du système économique mondial.

84. La diminution au cours des années 80 des prêts nets privés et des crédits publics accordés au Sud, qui sont passés de 120 milliards de dollars en 1981 à 72 milliards de dollars en 1987, nuit également aux sociétés du Nord qui souhaiteraient commercer avec les pays en développement.

85. On peut donc se demander qui bénéficie réellement du système existant : la production et le commerce ou des intérêts purement spéculatifs et égoïstes?

4. Désarmement et développement

86. Les dépenses militaires mondiales ont été estimées à 1 000 milliards de dollars en 1988, soit l'équivalent de la dette totale des pays en développement.

87. D'après l'étude des Nations Unies sur les relations entre le désarmement et le développement :

a) Environ 50 millions de personnes dans le monde se livrent directement ou indirectement à des activités militaires;

b) D'un point de vue purement financier, les dépenses militaires mondiales ont atteint 500 milliards de dollars en 1980, soit approximativement 6 % de la production mondiale. Ce montant équivaut à la valeur totale de la formation brute de capital fixe pour l'ensemble des pays en développement, et est 19 fois plus élevé que la totalité de l'aide publique au développement fournie en 1980 par les pays de l'OCDE.

88. Entre 1980 et 1984, la part des pays en développement dans les dépenses militaires mondiales totales a représenté en moyenne 15 % de ces dépenses, atteignant 96,5 milliards de dollars, 95,8 milliards de dollars, 93,4 milliards de dollars en 1982, 1983 et 1984 respectivement, les chiffres correspondants pour les pays développés étant de 513,4 milliards de dollars, 527 milliards de dollars et 555,7 milliards de dollars.

89. Ces dépenses exercent sans aucun doute une énorme pression sur des ressources déjà très insuffisantes. Toute une série de facteurs expliquent les dépenses en questions, mais nous, en tant que Mouvement non aligné, nous ne pouvons ignorer des centres de tension comme l'Amérique centrale, le Moyen-Orient, l'Afrique australe, l'Asie du Sud-Ouest ou l'Asie du Sud-Est, et leurs effets sur les dépenses d'armements.

90. Les efforts que font actuellement l'Union soviétique et les Etats-Unis pour réduire la tension mondiale doivent être soutenus. Nous pensons néanmoins que ces efforts devraient s'étendre à l'humanité tout entière. La réunion de la Conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement à l'Organisation des Nations Unies, en septembre 1987, a constitué un fait positif. Lors de la Réunion ministérielle extraordinaire du Bureau de coordination sur le désarmement qui s'est tenue à La Havane en mai 1988, le Mouvement a pris note avec inquiétude des énormes ressources consacrées aux armements, alors que les deux tiers de la population mondiale vivent dans la misère et a réaffirmé la nécessité urgente de réduire les dépenses militaires en faveur du développement économique et social.

91. Les ressources libérées par le désarmement devaient être consacrées à des efforts de développement dans les pays en développement.

92. Toutefois, il faut avant tout que le Nord comprenne que les dépenses militaires ne constituent pas un investissement productif et que toute mesure visant à réduire ces dépenses permettrait de disposer de moyens plus honorables pour lutter contre le phénomène de stagnation sans obliger le reste de l'humanité à payer pour celle-ci, notamment, le Sud appauvri.

/...

5. Environnement

93. Nous notons et partageons l'inquiétude exprimée par la Commission mondiale de l'environnement et du développement dans son rapport "Notre avenir à tous" (1987). Comme nous l'avons toujours affirmé, non pas parce que nous voulons promouvoir nos intérêts, mais parce que nous vivons tous sur la même planète, les problèmes auxquels nous sommes actuellement confrontés sont la responsabilité de l'humanité tout entière.

94. L'interdépendance de l'économie mondiale et la nature complexe de la crise actuelle n'apparaissent nulle part plus clairement que dans le domaine de l'environnement. Les terribles catastrophes qui se sont produites dans les domaines de l'environnement et du développement entre 1984 et 1987 devraient inquiéter l'humanité tout entière. Au cours de cette seule période, la Commission relève les faits suivants :

- a) La crise déclenchée par la sécheresse, dans les domaines de l'environnement et du développement en Afrique, a atteint son point culminant, mettant en danger 35 millions de personnes et causant la mort de peut-être 1 million d'entre elles;
- b) Une fuite dans une usine de pesticides à Bhopal, en Inde, a fait plus de 2 000 morts et 20 000 autres personnes ont perdu la vue ou ont été blessées;
- c) Des réservoirs de gaz liquide ont explosé dans la ville de Mexico, tuant 1 000 personnes et en laissant des milliers d'autres sans abri;
- d) L'explosion du réacteur nucléaire de Chernobyl a provoqué des retombées nucléaires dans toute l'Europe, accroissant le risque de futurs cancers humains;
- e) Des produits chimiques agricoles, des solvants et du mercure se sont déversés dans le Rhin à la suite d'un incendie dans un entrepôt en Suisse, tuant des millions de poissons et polluant l'eau potable en République fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas;
- f) D'après les estimations, 60 millions de personnes seraient mortes de maladies diarrhéiques, liées à la consommation d'eau non potable et à la malnutrition; la plupart des victimes sont des enfants.

95. Ces catastrophes renforcent notre argument selon lequel dans la crise actuelle, tous les problèmes sont imbriqués et exigent donc des solutions multiples auxquelles participent toutes les nations.

96. Nous notons aussi avec préoccupation les efforts que font en ce moment des sociétés de certains pays développés pour décharger leurs déchets industriels dans des pays du continent africain. Cette pratique est absolument inqualifiable, dans la mesure où l'on profite de la situation économique difficile des Etats africains, dont la détérioration est largement due à la politique des principaux pays développés à économie de marché. Ainsi, outre les difficultés qu'il connaît du fait de l'environnement extérieur, ce continent doit à présent recevoir les déchets produits par ce même environnement.

/...

97. Le rapport confirme notre préoccupation dans les termes suivants :

"Il est essentiel de revitaliser la croissance économique mondiale si l'on veut que de vastes secteurs du monde en développement échappent à des catastrophes économiques, sociales et écologiques. Concrètement, cela implique une accélération de la croissance économique aussi bien dans les pays industrialisés qu'en développement, un accès plus libre aux marchés pour les produits des pays en développement, des taux d'intérêt plus faibles, davantage de transferts de technologie et une augmentation appréciable des flux de capitaux tant concessionnels que commerciaux."

98. Le fait que cette Commission indépendante demande instamment le retour au multilatéralisme comme base pour une relance de la croissance et du développement, montre que nos propres observations en ce qui concerne l'économie mondiale sont correctes.

99. Mais il est encore plus significatif de noter que d'après ce rapport, si l'on ne trouve pas de solution globale aux problèmes actuels, il n'y aura pas vraiment de vainqueur dans les années à venir. En effet, non seulement nous détruirons le patrimoine des générations futures, mais notre propre existence sera mise en danger.

6. Conclusion

100. Etant donné l'interdépendance de l'économie mondiale, la politique économique appliquée par le Nord a eu un effet de boomerang pour le Nord lui-même.

101. D'après la CNUCED, entre 1982 et 1984, 7 millions d'années-homme auraient été perdues en Europe et 1 million au Canada et aux Etats-Unis, du fait de la réduction des importations des pays en développement due à une demande insuffisante. De même, le ralentissement des exportations vers l'Amérique latine a coûté aux Etats-Unis d'Amérique de 250 000 à 400 000 emplois par an.

102. Par conséquent, lorsque nous affirmons qu'un nouveau consensus sur le développement est nécessaire, ce n'est pas par intérêt personnel, mais pour le bien de l'humanité, conformément à la Déclaration sur le droit au développement adoptée par l'Assemblée générale à sa quarante et unième session.

103. La nature globale des problèmes auxquels l'économie mondiale et les économies des pays en développement en particulier sont confrontées rend nécessaires des solutions globales multiples. La communauté internationale tout entière doit y participer, quels que soient les régimes économique et social et les niveaux de développement des participants. La seule façon de trouver ces solutions est de procéder à d'intenses négociations entre tous les Etats, en faisant preuve de souplesse, et en laissant de côté les intérêts nationaux étroits pour favoriser la possibilité d'obtenir des avantages collectifs.

104. La dette étrangère du monde en développement, qui devient chaque année plus lourde et plus inquiétante, est la démonstration pratique de l'état critique des négociations internationales visant à résoudre les problèmes cruciaux des pays en développement. Les principaux pays créditeurs développés, sans tenir compte du fait qu'il a été universellement reconnu que la solution du problème de la dette du monde en développement exige nécessairement de la part des créditeurs et des

/...

débiteurs l'adoption de mesures communes et concertées fondées sur le principe de la responsabilité partagée, s'accrochent à des notions dénuées de réalisme, égoïstes et unilatérales et refusent d'admettre le principe d'une stratégie commune pour rechercher des solutions justes et durables à la crise de la dette extérieure des pays en développement.

V. PROPOSITIONS POUR LA RELANCE DU DIALOGUE NORD-SUD

105. L'état actuel de l'économie mondiale dont le bilan a été fait ci-dessus prouve amplement l'urgence d'un dialogue à l'intérieur de la communauté internationale. Cette nécessité est encore soulignée par l'évolution de l'économie mondiale et des relations internationales au cours des dernières décennies, en particulier l'essor de ces grandes puissances économiques que sont maintenant le Japon et la CEE et le rôle de plus en plus important que les pays en développement eux-mêmes commencent à jouer dans l'économie mondiale. La production, la consommation, le commerce, le marché des capitaux et le marché monétaire sont de plus en plus intégrés du fait de la révolution technologique, particulièrement dans les communications. Il en est résulté une interdépendance accrue tant entre les pays qu'entre les questions et les politiques.

106. La Communauté européenne pourrait devenir un marché unique en 1992; du fait des vastes restructurations et réformes opérées dans les pays socialistes d'Europe orientale, ceux-ci pourraient être davantage intégrés dans le courant dominant de l'économie mondiale. Ces changements importants nécessiteront des ajustements considérables du système économique mondial.

107. A partir du bilan précédent et pleinement consciente de toute la richesse de notre expérience du dialogue Nord-Sud, de ses succès et de ses échecs - succès qui sont à porter au crédit de notre action collective malgré toutes les difficultés que nous avons rencontrées, échecs qui ont résulté de l'absence de volonté politique de la part d'un groupe de pays développés, de notre position de faiblesse dans les négociations et parfois de notre incapacité à tirer parti de nos propres atouts dont nous n'avons pas conscience - la Commission présente les propositions suivantes pour renouveler et relancer le dialogue Nord-Sud.

1. Considérations générales

108. Un grand nombre des points à l'ordre du jour du dialogue Nord-Sud figurent à cet ordre du jour depuis des décennies; dans certains cas, des mesures ont été prises dans le passé. Néanmoins, les années 80 ont vu un recul des résultats obtenus grâce à ces mesures, particulièrement dans les domaines du protectionnisme. Le point de départ pour toute relance du dialogue Nord-Sud doit être l'exécution des engagements antérieurs et la consolidation des acquis.

109. Le Sud doit continuer à présenter des propositions concrètes relatives aux domaines particuliers dans lesquels des réformes sont nécessaires, mais il importe de souligner qu'en raison de l'interdépendance entre ces questions, un vaste ensemble de réformes étroitement liées entre elles est nécessaire. Des réformes au coup par coup, même si elles améliorent la situation, ne pourront guère agir sur les causes structurelles fondamentales de la crise. De plus, une approche partielle peut être utilisée pour miner la solidarité collective du Sud.

/...

110. Il a été suggéré dans certaines enceintes que les problèmes du Sud étaient d'origine interne - en particulier qu'ils étaient dus à une mauvaise gestion de la part des gouvernements des pays en développement. Cet argument est invoqué pour nier l'utilité de tout dialogue Nord-Sud. On prétend aussi que le Sud devrait d'abord mettre de l'ordre chez lui avant de réclamer des réformes importantes du système économique international. Bien qu'il y ait d'importantes causes internes à la crise, et qu'il soit nécessaire de les éliminer, ceci ne signifie pas que les causes extérieures ne doivent pas elles aussi être étudiées. Le dialogue Nord-Sud vise à améliorer l'environnement international du développement. Il faut donc que le Nord apporte sa propre contribution afin d'améliorer l'environnement et de permettre au Sud de mettre de l'ordre chez lui.

111. Il découle du caractère multiple du problème que, non seulement les solutions aussi seront multiples mais encore qu'aucun ensemble de solutions ne sera uniformément applicable à tous les pays. Il est nécessaire, particulièrement lorsqu'on s'occupe des problèmes internes, de se rendre compte que des pays particuliers nécessiteront des solutions particulières. La conditionalité des prêts consentis par les organisations multilatérales semble reposer sur le principe qu'il existe un modèle unique applicable avec des modifications mineures à tous les pays en développement. Le droit souverain de tout Etat de déterminer sa politique économique interne conformément à sa situation sociale, économique, politique et culturelle propre doit être reconnu.

112. En raison de la gravité de la crise actuelle, deux grandes catégories de réformes sont nécessaires. Premièrement, un ensemble de réformes directrices est nécessaire immédiatement pour atténuer certains des effets néfastes les plus graves de la crise. Sans mesures immédiates, certains pays n'ont guère de chances de se tirer de la situation intolérable où ils se trouvent à l'heure actuelle. Cependant, ces mesures ne suffiront probablement pas. Parallèlement à des mesures immédiates de soulagement, des réformes plus durables sont nécessaires pour corriger les déséquilibres structurels qui ont entraîné la crise. Sans des réformes à long terme, il est à craindre que la crise ne se poursuive.

113. Dans toutes les propositions et à tous les niveaux du dialogue Nord-Sud, il convient de tenir spécialement compte des besoins des pays les moins avancés, des pays insulaires et des pays sans littoral.

114. Pour relancer le dialogue Nord-Sud, il est nécessaire d'instaurer un nouveau consensus en ce qui concerne le développement. L'attention accordée autrefois aux problèmes des pays en développement s'est relâchée, particulièrement de la part des gouvernements du Nord. Néanmoins, la sympathie de la population du Nord pour les souffrances du Sud transparait dans le soutien largement accordé à la lutte contre la famine. Il convient de mobiliser cette opinion publique sympathisante pour qu'elle ne se borne pas à atténuer ces souffrances mais pour qu'elle aide à en éliminer les causes. Pour cela, les membres du Mouvement des pays non alignés devraient encourager et promouvoir activement la coopération entre les organisations et les institutions non gouvernementales du Sud et leurs homologues du Nord ayant les mêmes opinions et les mêmes objectifs, afin de permettre la formation d'un nouveau consensus en matière de développement et d'accélérer le processus de relance du dialogue Nord-Sud. En oeuvrant pour faire apparaître ce nouveau consensus et pour poursuivre le dialogue Nord-Sud, les pays non alignés et autres pays en développement réaffirment que leur objectif est d'établir un nouvel

ordre économique international fondé sur la justice et l'équité et reconnaissent que le Nord n'est pas homogène. Les pays sympathisants du Nord peuvent apporter un appui utile pour favoriser l'apparition d'un système économique international plus équitable.

2. Coopération Sud-Sud

115. La crise actuelle a montré comme jamais auparavant que les pays du Nord et ceux du Sud ont des intérêts interdépendants dans la relance du dialogue Nord-Sud et la reprise de la croissance et du développement au niveau mondial. Néanmoins, il importe que le Sud prenne toutes les mesures possibles pour renforcer son pouvoir de négociation. La position de force que les producteurs de produits de base ont connue pendant une brève période dans les années 70 et les efforts déployés par la suite par le Nord pour affaiblir cette position montrent que le Sud a les moyens de tirer parti de son pouvoir pour forcer le Nord à répondre à ses exigences légitimes. La nécessité de la solidarité entre pays du Sud est un principe admis du Mouvement des pays non alignés qui doit être mis en pratique. Le Sud doit non seulement réaffirmer sa volonté de solidarité, il doit également agir sur la base d'une telle solidarité. Il doit parvenir à une maturité pour accepter une solidarité d'objectifs, malgré les divergences qui peuvent apparaître en cours de route.

116. Il est nécessaire d'appuyer davantage l'étude des diverses possibilités d'utilisation des produits de base afin de compenser la baisse de la demande due à l'emploi de produits de substitution de synthèse. Les organismes du Sud qui s'adonnent à cette recherche doivent recevoir un appui collectif de la part des gouvernements du Sud. Ils devraient aussi essayer de suivre les progrès de la recherche scientifique et technique qui vont dans le sens d'un affaiblissement encore plus grand de la demande de produits de base.

117. Le souci d'instaurer une solidarité entre pays du Sud doit non seulement se traduire par l'adoption d'une position unifiée à la table de négociations mais également se concrétiser dans des actions conscientes et fondées sur des principes visant à faire de la coopération Sud-Sud autre chose qu'un vain mot.

118. Pour renforcer sa position dans le dialogue Nord-Sud, le Sud doit examiner toutes les possibilités d'action venant de lui et de réformes dont il prendrait l'initiative. Entre autres, il devrait mettre en place des mécanismes efficaces pour coordonner et traduire dans la réalité ses décisions et les positions prises au Sud, par le Sud et pour le Sud.

119. Notre mouvement a toujours été conscient de la nécessité d'accroître la coopération entre Etats membres et aussi avec d'autres pays en développement. C'est ainsi qu'à la Conférence ministérielle extraordinaire des pays non alignés sur la coopération Sud-Sud tenue à Pyongyang en juin 1987, les ministres ont adopté un Plan d'action visant à renforcer la coopération économique entre nous-mêmes et avec les autres pays en développement. Le Plan d'action reconnaît les mesures qui doivent être prises aux niveaux national, bilatéral, subrégional, régional, interrégional et mondial.

120. A titre d'action immédiate dans le cadre des programmes de coopération des pays en développement, les ministres ont recommandé entre autres que :

a) Les gouvernements accroissent leur appui politique au Système global de préférences commerciales;

b) Le Groupe technique intergouvernemental de haut niveau poursuive la rédaction des statuts de la Banque du Sud afin que les pays intéressés puissent la faire fonctionner rapidement et inviter les autres pays intéressés à s'y joindre par la suite;

c) Des réseaux soient créés pour le contrôle de la qualité et la normalisation, afin d'éliminer les obstacles techniques au commerce entre pays en développement et de faciliter les échanges commerciaux Sud-Sud.

121. La Commission ministérielle permanente pour la coopération économique relève avec satisfaction les progrès accomplis depuis l'adoption du Plan d'action de Pyongyang dans le domaine de la coopération Sud-Sud du fait de la conclusion des négociations et de la signature à Belgrade en avril 1988 de l'accord instaurant le Système global de préférences commerciales. Afin que ce système serve d'instrument viable de négociation et de stratégie dans le dialogue Nord-Sud, et pour accroître la coordination et l'harmonisation du Programme d'action de Caracas et du Programme d'action pour la coopération économique du Mouvement des pays non alignés, nous recommandons que :

a) Les pays qui ne l'ont pas encore fait signent l'accord;

b) Les pays en développement qui ont déjà signé l'accord relatif au Système global de préférences le ratifient d'urgence;

c) Le dynamisme créé à Belgrade soit mis à profit pour que le Système global de préférences puisse être appliqué rapidement et soit finalement institutionnalisé.

122. Compte pleinement tenu du Plan d'action adopté par la Conférence ministérielle extraordinaire au sujet de la coopération technique entre pays en développement, il est nécessaire de définir les besoins et les moyens des Etats membres et également de centraliser les renseignements pertinents. Ce Plan d'action adopté par les ministres doit être étudié avec soin et mis en oeuvre.

3. Transferts de ressources et dette

123. L'un des points immédiats les plus importants à l'ordre du jour du dialogue Nord-Sud devrait être le renversement des tendances des années 80 qui ont été caractérisées par le transfert net de capital des pays en développement du Sud vers le Nord. A cet égard, il est nécessaire d'accroître sensiblement le flux de ressources assorties de conditions de faveur. Il conviendrait en outre d'adopter une stratégie de la dette orientée vers la croissance dans laquelle il y aurait partage de responsabilités entre les débiteurs et les créanciers, comme il en a été convenu à la septième session de la CNUCED.

124. La crise internationale de la dette est considérée comme l'aspect le plus frappant de la crise mondiale des années 80. Ses ramifications s'étendent à tous les aspects du développement et de la reprise économique mondiale. Tant que des mesures n'auront pas été prises pour résoudre la crise de la dette et en éliminer les causes, il sera difficile de considérer comment une reprise mondiale soutenue est possible.

125. La solution à la crise de la dette doit comporter deux volets. Premièrement, il convient de résoudre la situation actuelle : des mesures doivent être prises pour soulager les pays du fardeau inacceptable de la dette qu'ils supportent déjà. Ces mesures pourraient comprendre :

a) La pleine mise en oeuvre de la résolution 165 (S-IX) du Conseil du commerce et du développement sur les conditions rétroactives d'ajustement afin de faciliter l'annulation de la dette liée à l'APD;

b) La création d'un mécanisme international de restructuration de la dette, tel qu'il a été proposé par le Sommet des pays non alignés à New Delhi, en 1983. Cette mesure facilitera l'annulation de la dette non liée à l'ADP et le rééchelonnement de la dette privée;

c) Le principe d'une limitation du service de la dette en fonction d'un critère lié au montant des exportations, conforme à la recommandation du Sommet du Mouvement des pays non alignés tenu à Harare, qui est appliqué individuellement par certains pays débiteurs, devrait être accepté plus largement. Le Sud devrait rechercher plus énergiquement les modalités d'une action collective qui suive ces grandes lignes;

d) Le Mouvement des pays non alignés, de pair avec le Groupe des 77, devrait encourager l'échange d'informations entre pays débiteurs et promouvoir des modalités propres à accroître la solidarité du Sud sur les questions de la dette afin, entre autres, de permettre aux pays débiteurs de trouver plus facilement des solutions de rechange pour rééchelonner la dette et de créer une base qui permette d'améliorer la position de négociation du Sud au Club de Paris;

e) Les propositions qui ont déjà été faites par l'Organisation de l'unité africaine et par le Système économique latino-américain en ce qui concerne la dette doivent être examinées de près. Elles traduisent les efforts déployés par l'Afrique et l'Amérique latine pour aller à la rencontre des pays créditeurs, même si les coûts sont lourds;

f) En outre, les pays non alignés et autres pays en développement sont invités instamment à examiner le rapport de la Commission du Sud sur la dette extérieure;

g) Les limites des taux d'intérêt devraient être déterminées par les parties de façon à créer des conditions de plus grande certitude et de plus grande continuité pour les programmes de développement. Les taux d'intérêt et le rythme des remboursements devraient être ramenés à des niveaux compatibles avec la croissance et le développement économiques dans les pays en développement débiteurs.

126. Ces mesures visent à résoudre les problèmes immédiats créés par la crise de la dette. Parallèlement aux actions concrètes qui doivent être prises pour les mettre en oeuvre, des mesures doivent être adoptées pour traiter les facteurs à long terme auxquels est due la crise actuelle. La seule solution durable à la crise réside dans un développement accru. Pour cela, il faut non seulement améliorer la productivité du Sud mais également accroître les recettes en devises. Ceci, à son tour, suppose des réformes du commerce international.

127. Les réformes du système monétaire international que nous avons recommandées sont aussi un élément nécessaire des réformes destinées à résoudre la crise de la dette grâce à une démarche politique à l'échelle mondiale de la part des pays développés créanciers et des pays en développement débiteurs, en collaboration avec les institutions financières et bancaires internationales et selon le principe de partage des responsabilités quant à la solution de l'endettement des pays en développement.

128. La confusion et l'instabilité de la situation monétaire internationale ont aggravé la crise de la dette. L'adoption de mesures urgentes pour améliorer la situation est donc un élément essentiel de tout effort d'allègement du fardeau de la dette.

129. Il faut aussi intensifier les apports financiers concessionnels et non créateurs de dettes vers le Sud. Le Nord doit réaffirmer sa volonté d'atteindre l'objectif de 0,7 % du PNB pour l'APD et agir en conséquence. Il affirme depuis longtemps qu'il ne peut y parvenir tant que les économies nationales n'auront pas retrouvé leurs taux de croissance antérieurs. Or, tout concourt à prouver que c'est le flux net de ressources du Sud vers le Nord qui alimente la reprise du Nord; de plus, la crise actuelle montre que le Nord dépend du Sud pour son redressement. Si l'on veut que ce redressement se fasse au niveau mondial, il est indispensable d'intensifier l'APD en faveur du Sud.

130. Il faut aussi inverser la tendance au bilatéralisme et réaffirmer l'attachement à l'aide multilatérale. Pour cela, le Nord doit certes s'engager à accroître son financement par l'intermédiaire des organismes multilatéraux, mais le Sud doit aussi se montrer déterminé à saisir toutes les occasions d'agir à travers ces organismes en s'efforçant de leur faire adopter des réformes et en changeant ainsi leur image au Sud.

131. Dans le cadre des mesures prises pour faciliter l'accroissement de transferts financiers vers le Sud et réaffirmer le principe du multilatéralisme, la récente augmentation générale du capital de la Banque mondiale et la huitième reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement (IDA) sont les bienvenues. Mais il faut faire plus, et il importe aussi que les conditions auxquelles l'IDA accorde son financement comportent un élément concessionnel plus important et qu'un nombre supérieur de pays soient admis à bénéficier de ce financement.

132. Etant donné que les pays en développement ont un besoin urgent de financement extérieur supplémentaire, il faut se féliciter des initiatives que le Japon a prises récemment de recycler une partie de ses excédents courants en faveur des pays en développement; les autres pays industrialisés qui possèdent de larges excédents courants sont vivement engagés à faire de même.

/...

4. Réforme du commerce international

133. L'accroissement des flux de ressources réelles vers le Sud exige des mesures en ce qui concerne non seulement la dette et l'assistance, mais aussi le commerce. Il faut créer des possibilités d'expansion commerciale pour le Sud et améliorer ses termes de l'échange.

134. Pour ce faire, il importe de réagir énergiquement contre le regain de protectionnisme qui se manifeste dans le Nord. À cet égard, le dialogue Nord-Sud doit viser à obtenir du Nord une nouvelle adhésion aux principes établis, et le Nord doit démontrer qu'il entend appliquer les politiques précédemment convenues. Les engagements pris lors de la session ministérielle du GATT de 1982 et de la sixième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, tenue à Belgrade, en ce qui concerne le "statu quo" et le "refoulement" des mesures protectionnistes doivent être pleinement honorés. Le mécanisme institutionnel du GATT doit être renforcé en fonction des intérêts des pays en développement.

135. Il y a lieu de réaffirmer le principe du multilatéralisme dans les négociations sur les barrières commerciales, car il constitue une pierre angulaire du GATT depuis plus de 40 ans. Le recours croissant des pays développés à la limitation volontaire des exportations, aux restrictions quantitatives et aux arrangements de partage organisé du marché ainsi que leur usage de la législation nationale pour élever des barrières commerciales doivent cesser.

136. Les modalités de surveillance du renforcement du protectionnisme doivent être améliorées et appliquées. Il faut trouver à long terme des méthodes pour libéraliser le commerce du Nord, conformément aux accords internationaux. Toutes les mesures protectionnistes appliquées par les pays développés doivent être notifiées à l'organisme de surveillance mis en place lors des négociations d'Uruguay.

137. Le Nord doit s'efforcer de faire disparaître les rigidités structurelles de ses économies qui l'amènent à recourir à des mesures protectionnistes et à transférer ainsi la charge de l'ajustement aux pays en développement. Parallèlement, il doit prendre les mesures politiques nécessaires pour résoudre des problèmes tels que les subventions agricoles, plutôt que d'exporter ses difficultés vers le Sud en se servant du protectionnisme.

138. Il y a lieu de réaffirmer les principes établis dans le cadre du SGP. Il faut notamment redonner au multilatéralisme, à la non-réciprocité et à la non-discrimination la place qu'ils ont perdue depuis quelques années. Le SGP doit en outre être élargi à tous les produits agricoles et tropicaux.

139. Les négociations du GATT en Uruguay doivent répondre aux conditions suivantes :

a) Il ne doit pas y avoir de relations entre le commerce des biens et le commerce des services, l'investissement et la propriété intellectuelle. En ce qui concerne les négociations relatives aux services, l'ensemble de principes et de règles à adopter doit être conforme aux objectifs des politiques intérieures appliquées par les pays en développement dans ce secteur et favoriser la croissance économique de tous les pays ainsi que le développement des pays en développement;

b) Le Sud doit veiller à ce que les résultats obtenus à l'issue des négociations d'Uruguay tiennent compte des intérêts que tous les pays en développement ont dans la libéralisation du commerce, notamment en ce qui concerne les produits à base de ressources naturelles, les produits tropicaux, les produits de base et les produits pharmaceutiques;

c) Il doit aussi y avoir un accord sur les sauvegardes et les mécanismes de règlement des différends ainsi que sur le maintien du commerce des textiles dans le cadre du GATT;

d) Les échanges agricoles doivent être libéralisés grâce à l'élimination par les pays développés des restrictions et des distorsions actuelles, notamment en ce qui concerne les obstacles tarifaires et non tarifaires et les exportations subventionnées; pour cela, il faut que toutes les mesures touchant l'accès des importations et la concurrence en matière d'exportations soient régies par des règles plus strictes et plus efficaces sur le plan pratique, et que la dimension du développement soit prise en considération;

e) Il faut encourager la coordination entre les négociateurs des pays en développement en ce qui concerne les questions relevant du GATT, pour que les intérêts des pays en développement soient mieux servis lors des négociations d'Uruguay;

f) Tout doit être mis en oeuvre pour résister aux tentatives faites par le Nord en vue d'introduire dans les domaines nouveaux relevant du GATT des aspects non commerciaux qui bouleverseraient les principes établis et les fonctions du GATT, au détriment des pays en développement.

140. Il faut agir avec une plus grande urgence en ce qui concerne l'ordre du jour relatif aux produits primaires établi par l'intermédiaire de la CNUCED, à savoir :

a) Remettre en vigueur et appliquer le programme intégré pour les produits de base, de manière à le rendre opérationnel sans délai;

b) Rendre opérationnel sans délai le Fonds commun pour les produits de base et soutenir ses opérations et ses activités; les pays qui n'ont pas encore ratifié l'Accord portant création du Fonds commun doivent le faire;

c) Abaisser les barrières commerciales contre les produits primaires transformés et les biens manufacturés ayant une valeur ajoutée que le Sud exporte vers le Nord, ce afin d'augmenter la valeur ajoutée au Sud et de contribuer au processus d'industrialisation;

d) Libéraliser le commerce des produits tropicaux et agricoles ainsi que des produits à base de ressources naturelles, pour améliorer l'accès des exportations des pays en développement aux marchés des pays développés;

e) Etudier la manière de réduire la dépendance du Sud à l'égard des entreprises qui font le commerce international des produits de base; il existe dans ce domaine un très grand potentiel de coopération Sud-Sud;

f) Renforcer le Stabex et la Convention de Lomé, ainsi que le mécanisme de financement compensatoire du FMI, et élargir leurs ressources et leur champ d'application; il faut résister aux tentatives de durcir la conditionnalité du MFC.

5. Réforme du système monétaire international

141. Il y a longtemps que le Sud demande une réforme du système monétaire international, dont l'urgence ne s'est jamais fait sentir autant qu'aujourd'hui. La nécessité d'entreprendre cette réforme est indissolublement liée à celle de résoudre la crise de la dette.

142. Il faut prendre des mesures pour que les liquidités internationales puissent croître en fonction de toute expansion du commerce international qui pourrait résulter d'une reprise économique mondiale. Il faut procéder à de nouvelles allocations de DTS, en liaison avec la fourniture de crédits nouveaux au Sud.

143. Les conditions imposées par les institutions multilatérales de financement et de développement dans l'octroi de leurs ressources et celles dont les pays développés créanciers assortissent leur aide entravent l'expansion et le développement des pays débiteurs. Il faut que les critères de conditionnalité et les caractéristiques des opérations faites par les institutions financières internationales tiennent compte de la nécessité d'assurer des taux de croissance suffisants et du fait que les ajustements imposés se font parfois dans une situation où les déséquilibres extérieurs sont causés par des facteurs extérieurs. La coordination entre le FMI, la Banque mondiale et d'autres institutions multilatérales ne doit pas se traduire par une double conditionnalité.

144. Les institutions créées à Bretton Woods - le FMI et la Banque mondiale - ne sont plus capables de remplir les fonctions qui leur avaient été assignées, comme le montre l'instabilité chronique du système monétaire international. Sous la pression des événements, elles évoluent et assument des rôles nouveaux. Toutefois, il est urgent de les réexaminer en fonction des impératifs de développement du nouvel ordre économique international.

145. Le septième Sommet des pays non alignés qui s'est tenu à New Delhi en 1983 a préconisé, pour résoudre ces questions, de convoquer une conférence internationale sur les moyens monétaires et financiers du développement. Il est indispensable que des mesures soient prises dans ce sens. Etant donné la gravité de la crise socio-économique internationale, la tenue d'une telle conférence est désormais aussi urgente que l'était celle de Bretton Woods dans les années 40. Il ne faut pas attendre une nouvelle grande crise pour inciter la communauté internationale à entreprendre une réforme rationnelle du système économique international.

6. Politiques macro-économiques

146. Les politiques macro-économiques restrictives appliquées par le Nord doivent être assouplies pour stimuler la demande et la croissance mondiales.

147. C'est au Sud qu'il appartient de remédier à ses inadaptations internes et d'utiliser plus efficacement ses ressources. Le Sud doit aussi renforcer la participation de la population au fonctionnement de l'économie, en sorte que tous ceux qui y vivent profitent plus largement des fruits que produira le raffermissement du dialogue Nord-Sud. Toutefois, le Nord ne doit pas faire de ces mesures correctives une condition préalable à l'aide aux pays en développement.

7. Industrialisation et technologie

148. Les réformes du système monétaire international évoquées ci-dessus et la solution de la crise de l'endettement devraient se traduire par un renforcement du flux net de ressources vers le Sud. Les réformes du système commercial international également mentionnées, et notamment l'abaissement des barrières qui limitent l'accès des produits du Sud aux marchés du Nord, faciliteront une expansion des marchés du Sud. Ensemble, ces deux groupes de réformes contribueront à créer un milieu plus favorable à l'industrialisation du Sud.

149. Cette industrialisation requiert cependant outre ces mesures, le libre accès du Sud à la technologie dans des conditions équitables et non discriminatoires. Le code international de conduite pour le transfert de technologie devrait être rapidement parachevé et adopté. Il y aurait lieu de réviser la Convention de Paris pour protéger de manière symétrique les intérêts des fournisseurs et des bénéficiaires de technologies. Les objectifs de la Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement, organisée à Vienne en 1979, doivent être réalisés.

150. Il convient de prendre des mesures pour développer le potentiel technologique du Sud au niveau local. Le Mouvement des pays non alignés devrait faciliter et encourager les relations entre les institutions de recherche-développement du Sud. Comme l'ont déjà dit les ministres lors de la Conférence sur la coopération Sud-Sud de Pyongyang, nous constatons avec satisfaction que le nombre minimal de pays signataires requis par les statuts du Centre pour la science et la technique a été atteint et qu'il a été convenu de rendre le Centre opérationnel, à titre provisoire. Les Etats Membres qui n'ont pas ratifié ces statuts sont instamment priés de le faire sans délai. Nous nous félicitons aussi des efforts qu'a faits le Gouvernement indien pour accueillir en 1988 une conférence consultative intergouvernementale d'experts sur les techniques nouvelles et les techniques de pointe, dans l'objet d'étudier la création d'un fonds commun de technique, de conclure des accords prévoyant l'échange préférentiel et le partage des techniques, et de créer des coentreprises de recherche technique entre les pays non alignés et les autres pays en développement.

8. Relations économiques avec les pays à économie planifiée

151. La coopération entre les pays à économie planifiée et le Sud est indispensable dans le cadre du dialogue Nord-Sud.

152. Jusqu'ici, le Sud a entretenu des liens économiques avec les économies de marché. Il devrait chercher davantage à améliorer ses relations économiques avec les pays à économie planifiée. En complément de ces efforts, ces pays devraient intégrer leurs relations économiques avec le Sud dans leurs programmes internes de réformes économiques intensives qu'ils entreprennent actuellement.

153. Les pays à économie planifiée devraient notamment continuer d'améliorer leurs schémas généralisés de préférences, diversifier leurs importations d'articles manufacturés et semi-finis en provenance des pays en développement, assurer les meilleures conditions de crédit possibles aux pays en développement, veiller à adopter des modalités souples et efficaces lorsqu'ils financent et exécutent des projets de pays, encourageant ainsi une coopération économique et technique viable, et accorder une attention spéciale aux besoins particuliers des pays les moins avancés.

154. Il faut aussi améliorer les arrangements de paiement qui régissent le commerce entre pays en développement et pays à économie planifiée, et notamment étudier de nouvelles formules précises et multilatérales pour concrétiser pleinement le potentiel d'expansion commerciale équitable entre ces deux groupes de pays.

VI. CONCLUSIONS

155. Nous avons montré qu'il était plus urgent que jamais de relancer le dialogue Nord-Sud. L'intérêt commun que le Nord et le Sud ont à réformer collectivement le système économique international pour le rendre plus équitable et plus favorable au développement du Sud et au redressement du Nord a été souligné dans le présent document, lors de réunions précédentes du Mouvement des pays non alignés, dans d'autres instances du Sud, par des commissions indépendantes du Nord, et même par certains gouvernements du Nord.

156. Les conflits d'intérêts entre les deux ont également été mis en relief dans différentes instances. Nous ne préconisons pas un raffermissement du dialogue Nord-Sud par ignorance de ces conflits, mais parce que nous ne sommes que trop conscients de leur existence. C'est à cause d'eux et en raison de la menace potentielle qu'ils font peser sur l'avenir de toute l'humanité que nous souhaitons entamer le dialogue avec le Nord. C'est à cause des dangers manifestes qui pèsent sur l'avenir du monde par suite de l'incapacité où se trouve l'actuel système économique international d'assurer une croissance stable et équitable pour toutes les nations que nous préconisons une action collective en vue de réformer ce système. Nous lançons un appel aux nations du Nord pour qu'elles y prennent part à nos côtés tant qu'il en est encore temps.
